

LIEU

VENDREDI :

Faculté de Droit, de Science politique et de
Criminologie de l'Université de Liège
Quartier Agora, Place des Orateurs 3, Bât. B31,
4000 Liège
Auditoire De Méan

SAMEDI :

Salle académique de l'Université de Liège
Place du 20 Août, 4000 Liège

LANGUES DU COLLOQUE

Les interventions orales sont en français ou en
anglais. Une traduction simultanée est assurée.
Les rapports écrits sont en français ou en anglais

INSCRIPTIONS

Via le formulaire : my.ulg.ac.be/aidru
Droits d'inscription 100,-€ à verser sur le compte
BE17 3400 9048 9621 avant le 7 septembre.

CONTACT

Mme Catherine FETT
(catherine.fett@ulg.ac.be | Tél. : +32 4 366 31 57)
Faculté de Droit, de Science Politique et de
Criminologie de l'Université de Liège
Quartier Agora, Place des Orateurs 3, Bât. B31,
B-4000 Liège.
Fax : +32 4 366 29 52

HÔTELS

Des chambres d'hôtel ont été pré-réservées à l'hôtel
CROWN PLAZA pour les membres de l'AIDRU ainsi
qu'au PENTAHOTEL.



Quartier Agora
Place des Orateurs 3 | B31
4000 Liège
www.droit.ulg.ac.be/aidru

18-19 Septembre

ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE
DROIT DE L'URBANISME

COLLOQUE INTERNATIONAL

*Le contentieux
de l'urbanisme*



Avec le soutien
du Fonds David Constant
et de l'ABEFDATU

L'Association Internationale de Droit de l'Urbanisme, l'Association Belge Francophone pour le Droit de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ont l'honneur de vous convier au colloque international sur le Contentieux de l'urbanisme.

Sur la base des rapports établis par des membres des associations nationales – de France, Allemagne, Royaume-Uni, Roumanie, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Suisse, Pays-Bas, Turquie, Belgique (association francophone et association néerlandophone) - et d'un rapport relatif au droit européen, des rapports de synthèse ont été rédigés par des rapporteurs internationaux qui les présentent au cours du colloque. S'ensuivent des débats avec les associations nationales et le public. Les rapports internationaux seront présentés le vendredi 18 septembre. Le samedi 19 est consacré à une conférence prolongeant la réflexion et suivie d'un débat.

Ce colloque de droit comparé donnera une place particulière au droit et contentieux de l'urbanisme wallons. Il permet donc à la fois de prendre connaissance des enjeux et traits du contentieux de l'urbanisme dans de nombreux pays et de saisir les questions actuelles de droit local.

UN MOT SUR...

L'AIDRU fédère des associations nationales et régionales composées de professeurs, de chercheurs universitaires et de praticiens du droit de l'urbanisme. Elle promeut le droit comparé dans la matière du droit de l'urbanisme, facilite les relations entre les intéressés et stimule la création d'associations nationales et les échanges d'informations entre les membres. L'ABEFDATU est membre fondatrice de l'AIDRU et en charge de l'organisation matérielle du colloque de septembre avec le soutien de l'Université de Liège et du Fonds David-Constant.

PROGRAMME

Vendredi 18 septembre AUDITOIRE DE MÉAN

- 8.30 Accueil et Inscriptions
9.10 Introduction par David RENDERS, secrétaire général de l'AIDRU, professeur à l'UCL, avocat

I L'organisation et l'objet du contentieux de l'urbanisme, sous la présidence de Thierry TANQUEREL, professeur à l'Université de Genève

- 9.20 Vue comparée, par Michel PÂQUES, professeur extraordinaire à l'ULg, Conseil d'État (Belgique)
9.40 Vue belge, par Nathalie VAN DAMME, présidente de l'ABEFDATU, collaboratrice scientifique à l'ULg, avocate
9.50 Vue croisée, table ronde
10.10 Pause

II Le contentieux de l'urbanisme avant le juge, sous la présidence de Thierry TANQUEREL, professeur à l'Université de Genève

- 10.30 *Les mécanismes amiables de résolution des litiges*
10.30 Vue comparée, par Vera PARISIO, professeur à l'Université de Brescia
10.50 Vue belge, par Michel DELNOY, professeur à l'ULg, avocat
11.00 Vue croisée, table ronde
11.20 *Les mécanismes non amiables de résolution des litiges*
11.20 Vue comparée, par Norbert FOULQUIER, professeur à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne
11.40 Vue belge, par Francis HAUMONT, professeur extraordinaire à l'UCL, avocat
11.50 Vue croisée, table ronde

12.10 Questions/réponses

12.30 Déjeuner

III Le contentieux de l'urbanisme devant le juge, sous la présidence de Philip BOOTH, professeur émérite de l'Université de Sheffield

- 14.00 *L'activation du contentieux et son objet*
14.00 Vue comparée, par Rozen NOGUELLOU, professeur à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne
14.20 Vue belge, par Isabelle LARMUSEAU, Présidente de la Vlaamse Vereniging voor Omgevingsrecht (VVOR), avocate
14.30 Vue croisée, table ronde
14.50 *Le juge du contentieux et ses pouvoirs*
14.50 Vue comparée, par Etienne POLTIER, professeur à l'Université de Lausanne
15.10 Vue belge, par Jean-Marc SECRETIN, avocat
15.20 Vue croisée, table ronde
15.40 Pause

- 16.00 *L'efficacité du contentieux et ses suites ou ses à côtés*
16.00 Vue comparée, par Yves JEGOUZO, professeur émérite de l'Université de Paris I – Panthéon Sorbonne
16.20 Vue belge, par Luc DONNAY, maître de conférences à l'ULg, auditeur au Conseil d'État (Belgique)
16.30 Vue croisée, table ronde
16.50 Questions/réponses
17.10 *Conclusions générales* par Jacqueline MORAND-DEVILLER, présidente de l'AIDRU, professeur émérite de l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne

Samedi 19 septembre SALLE ACADÉMIQUE

Sous la présidence de Michel PÂQUES, professeur extraordinaire à l'ULg, Conseil d'État (Belgique)

- 10.00 *Conférence : « Le contentieux de l'urbanisme : un contentieux comme les autres ? »* Par Paul Martens, Président émérite de la Cour constitutionnelle, chargé de cours honoraire à l'ULg et à l'ULB
10.15 *Débat*
11.30 Fin du Colloque
11.35 *Réunion statutaire de l'AIDRU*

Comme lors des précédentes éditions, la publication des rapports nationaux et des rapports de synthèse sera assurée dans la série des Cahiers du Gridaah, Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (www.gridaah.fr).

